

Université de Porto Rico
Río Piedras
Faculté des Lettres
Département des Langues Étrangères

Fran 4131-OU1
Literatura contemporánea francesa
Enero – Mayo 2019

PROFESSEURE

Diana ACOSTA

Horaires / Salle de classe : LPM 214 A/_Mardi et Jeudi de 8h30 à 9h50

Plateforme du cours : Moodle

Bureau : DLE / 78 77 64 00 00 / Poste x 89686 (Secrétariat)

Jours / Horaires de bureau : Du lundi au jeudi / 10h00 à 11h00, ou sur rendez-vous

Email : diana.acosta@upr.edu

NOMBRE D'HEURES ET D'UNITÉS

3 heures par semaine / 3 unités

PRÉREQUIS: FRAN 4008

COREQUIS : FRAN 4001, 4002

DESCRIPTION/OBJECTIFS

Ce cours du genre atelier vise à explorer l'un des moments les plus innovateurs et révolutionnaires de la création littéraire contemporaine en France, le "nouveau roman". Notre démarche sera basée sur l'étude en détail de l'esthétique, des caractéristiques et techniques de ce genre en France à partir des années 50 et ses répercussions sur l'*horizon d'attente* et la théorie de la réponse du lecteur. Analyse détaillée des œuvres représentatives de Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, Alain Robbe-Grillet et Georges Pérec, entre autres.

OBJECTIFS

- remettre en question les concepts de légitimité et du canon littéraire
- établir un aperçu diachronique et synchronique du mouvement : le *Nouveau roman*
- adapter son horizon d'attente au type de lectures du genre contemporain
- préparer des fiches tout en suivant la technique de recherche littéraire
- élaborer des grilles ou tableaux selon l'approche linguistique mise en place en cours
- se familiariser avec les concepts de : la dialectique négative, l'esthétique de la réception, l'intertextualité, la génétique, le marxisme et le féminisme, entre autres

ÉVALUATION CONTENU DU COURS / NOMBRE D'HEURES : 45 heures (Sujet à des modifications)

- Semaine 1 Introduction
Définitions, termes à définir
- Semaine 2 Un aperçu diachronique et synchronique du *Nouveau Roman* : groupes A et B
Bilan des groupes A et B
- Semaine 3 Exposés
Étude de *La jalousie* (Alain Robbe-Grillet)
- Semaine 4 Exposés
Étude de *La jalousie* (Alain Robbe-Grillet)
- Semaine 5 Exposés
Premier examen
- Semaine 6 Exposés
Étude de *Les choses* (Georges Pérec)
- Semaine 7 Exposés
Étude de *Les choses* (Georges Pérec)
- Semaine 8 Exposés
Deuxième examen
- Semaine 9 Exposés
Étude de *L'amant* (Marguerite Duras)
- Semaine 10 Exposés
Étude de *L'amant* (Marguerite Duras)
- Semaine 11 Exposés
Troisième examen
- Semaine 12 Exposés
Étude de *Tropismes* (Nathalie Sarraute)
- Semaine 13 Exposés
Étude de *Tropismes* (Nathalie Sarraute)
- Semaine 14 Exposés
Quatrième examen

Semaine 15 Fiches, tableaux et/ou grilles à rendre + travail de synthèse (5 pages) à rendre

ÉVALUATION BASÉE SUR LE CONTRÔLE CONTINU (Sujet à des changements)

4 examens (un sur chaque oeuvre) : 60 %

1 exposé oral : 15 %

Assiduité et participation : 10 %

Fiches et/ou grille + travail final de synthèse : 15 %

Remarque : L'étudiant/e doit rendre les fiches ou grille et une version écrite (environ 5 pages) de son travail final de synthèse l'avant-dernier jour de classe.

SYSTÈME DE NOTES : A, B, C, D, F.

A 90 – 100

B 80 – 89

C 70 – 79

D 60 – 69

F 59 - ...

RÈGLEMENT DU COURS (SUJET À DES MODIFICATIONS)

1. **Pas de rattrapages pour les contrôles écrits.** Aucun rattrapage ne sera donné après la date et l'heure du même. Les étudiants qui arrivent en retard ne seront pas autorisés à passer (=tomar) les contrôles.
2. **Assiduité.** La présence dans un cours pareil est fondamentale. Les absences seront comptées d'après les critères de votre professeure et/ou la plateforme Moodle : présence (2 points), absence (0 point), excuse médicale (1 point).
3. **Panne de courant ou d'eau, grèves et inondations, entre autres.** En cas de situations pareilles, consultez la page web de l'université et/ou les informations.
4. **Téléphones ou ordinateurs portables, tablettes, casques et autre.** Il est complètement interdit l'utilisation de tout équipement technologique dans le cours sauf dans les cas où la professeure demande aux étudiants de s'en servir pour faire des recherches sur des sites de linguistique et littéraires.
5. **Ponctualité.** La ponctualité est requise. L'apprenant est évalué constamment pendant tout le cours. Tout retardataire perdra des points de sa note d'assiduité selon les critères de votre professeure ou Moodle (1-0 point).

6. **Devoirs écrits à rendre.** Tous les devoirs écrits seront rédigés dans un cahier de rédaction du genre bloc- correspondance à dos rigide (8,5 x 11, 75) et rendus au moment requis. Tout devoir rendu tard perdra des points de sa note basée sur **20/20**.
7. **Chewing gum.** Il est interdit l'utilisation du *chewing gum* en classe.
8. **Email.** En cas d'absence, le **mail universitaire** sera le seul contact direct entre tous les étudiants et le membre de la faculté.
9. **Politique de malhonnêteté académique à la faculté.** Tout travail écrit et/ ou oral devra être fait par l'étudiant. C'est un travail tout à fait autonome. L'étudiant qui consulte ailleurs (des tuteurs, enseignants, natifs, etc...) sera pénalisé selon le règlement de l'université. Le même règlement **anti-plagiat** s'appliquera sur tout appui technologique et / ou écrit lors d'un contrôle ou devoir écrit ou oral.
10. **Moodle.** Vous serez responsable de **consulter tous les jours** la plateforme de notre cours sur laquelle apparaît : vos notes, votre assiduité, mes messages, vos devoirs et tout document sonore ou pas sonore exigé dans ce cours, entre autres. Il faut vérifier le *dossier Spam* pour voir si vous avez des messages de notre cours dans ce dossier.
11. **Pas de travail supplémentaire** pour améliorer une note partielle ou finale. Il n'y a pas d'examen final, ni d'examen de reprise.
12. **Toute lettre de recommandation** sera accordée seulement à des étudiants qui ont une moyenne de **90%+** dans le cours et qui ont participé **active et volontairement**. Le délai pour faire la demande auprès de votre professeure est d'un mois en avance. Une fois le semestre aura terminé, mes obligations terminent ce jour-là.
13. **Incomplet.** Obtenir un Incomplet dans un cours quelconque est un privilège, pas un droit. C'est le devoir de l'étudiant/e de faire la demande. Celui/Celle-ci devra écrire une lettre au professeur et apporter de l'évidence médicale ou personnelle qui justifie sa demande.
14. **Consignes non suivies.** Tout/e étudiant/e qui ne suit pas les consignes données en classe et /ou affichées sur le syllabus perdra des points tout au long du semestre.

POLYCOPIÉS ET ŒUVRES POUR LE COURS

Duras, Marguerite. *L'amant*. Éditions de Minuit : Paris, 1984. (genre : roman) **
Pérec, Georges. *Les choses*. Éditions Julliard : Paris, 1965. (genre : roman)*
Robbe-Grillet, Alain. *La Jalousie*. Éditions de Minuit : Paris, 1957. (genre : roman)*
Robbe-Grillet, Alain. *Pour un nouveau roman*. Éditions de Minuit : Paris, 1956. (genre : essai)***
Sarraute, Nathalie. *Tropismes*. Éditions de Minuit : Paris, 1986. (genre : roman)**
Sarraute, Nathalie. *L'ère du soupçon* **. Éditions Gallimard : Paris, 1956. (genre :essais)***

Les titres en astérisque* sont en vente sur www.amazon.com. Les autres titres ** sont des photocopiés à la vente chez UPRINT TREN URBANO ou des PDF ***sur Moodle. Ces oeuvres seront étudiées en classe et feront l'objet de discussions et d'ateliers. Les étudiants doivent donc les lire avant les dates fixées dans notre calendrier.

DICTIONNAIRE RECOMMANDÉ

Robert, Paul. *Le Micro Robert*. Dictionnaires Le Robert : Paris, 2003.

RESSOURCE IMPORTANTE DANS LA FACULTÉ DES LETTRES

Bibliothèque du Séminaire José Emilio González

QUELQUES RESSOURCES EN LIGNE À UTILISER ET CONSULTER

<https://is.muni.cz/el/1421/jaro2009/FJIA025/um/5453689/?lang=>

<https://journals.openedition.org/rgi/649#tocto2n4>

<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/alain-robbe-grillet>

<http://www.les-lettres-francaises.fr/2017/06/nathalie-sarraute-aux-etats-unis/>

<https://www.marguerite-duras.com/L-amant.php>

<http://associationgeorgesperec.fr/les-cahiers-georges-perec/>

<https://books.openedition.org/pur/40448?lang=en>

ADDENDUM

Ley 51

"Los estudiantes que reciban servicios de Rehabilitación Vocacional deben comunicarse con el (la) profesor(a) del curso al inicio del semestre para planificar el acomodo razonable y equipo necesario conforme con las recomendaciones de la Oficina de Asuntos para las Personas con Impedimentos (OAPI) del Decanato de Estudiantes. También, aquellos estudiantes con necesidades especiales que requieren de algún tipo de asistencia o acomodo deben comunicarse con el (la) profesor(a)."

Circular 9 (2002-03) del Decanato de Asuntos Académicos

Normativa sobre discrimen por sexo y género en modalidad de violencia sexual

La Universidad de Puerto Rico prohíbe el discrimen por razón de sexo y género en todas sus modalidades, incluyendo el hostigamiento sexual. Según la Política Institucional contra el Hostigamiento Sexual en la Universidad de Puerto Rico, Certificación Núm. 130, 2014-2015 de la Junta de Gobierno, si un estudiante está siendo o fue afectado por conductas relacionadas a hostigamiento sexual, puede acudir ante la Oficina de la Procuraduría Estudiantil, el Decanato de Estudiantes o la Coordinadora de Cumplimiento con Título IX para orientación y/o presentar una queja.

Carta circular núm. 9DAA, 11 de mayo de 2017

"La Certificación 112 (2014-2015) de la Junta de Gobierno establece que un curso presencial es uno en el cual un 75% o más de las horas de instrucción requieren de la presencia física del estudiante y profesor en el salón de clase y deja un espacio no mayor de un 25% (en un curso de 3 créditos con 45 horas contacto, equivale a 11.25 horas contacto) para cubrirlo por modalidades alternas. Está establecido que esta porción del curso podrá ejecutarse haciendo uso de tecnologías o de experiencias de aprendizaje de igual calidad académica."

Integridad académica

Según el artículo 6.2 del Código de Conducta Estudiantil, toda forma de deshonestidad académica estará sujeta a sanciones disciplinarias. La deshonestidad académica se define así: "Toda forma de deshonestidad o falta de integridad académica, incluyendo, pero sin limitarse a, acciones fraudulentas, la obtención de notas o grados académicos valiéndose de falsas o fraudulentas simulaciones, copiar total o parcialmente la labor académica de otra persona, plagiar total o parcialmente el trabajo de otra persona, copiar total o parcialmente las respuestas de otra persona a las preguntas de un examen, haciendo o consiguiendo que otro tome en su nombre cualquier prueba o examen oral o escrito, así como la ayuda o facilitación para que otra persona incurra en la referida conducta."

Código de conducta estudiantil, Universidad de Puerto Rico, diciembre de 2010.